Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
AMIEL Myriam IDE Hygiéniste Signature Date	Dr AMBROGI Vanina Ph Hygiéniste Signature Date	Dr DESBOEUF Karine Président ILIN Signature Date

1 - OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Ce document décrit les différentes étapes à suivre pour réaliser l'entretien des locaux d'entreposage centralisés des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI).

2 - RESPONSABILITES

Ce document s'adresse aux agents ayant en charge la réalisation de cet entretien sur les sites Pinel et Guiraud

NB : entretien réalisé par prestataire externe pour site Guiraud

3 – CONDUITE A TENIR

3 – 1 MATERIEL

- Balai trapèze
- Pelle
- Filets (recueil des chiffonnettes, des serpillères)
- Bandeaux de lavage, +/- gazes pré-imprégnées
- Chiffonnettes
- Gants à UU + tablier de protection à UU

3 - 2 PRODUITS

- Détergent Cf fiche technique du produit dans le classeur d'hygiène) : dilution selon recommandations du fabriquant
- Détergent-désinfectant (Cf fiche technique du produit dans le classeur d'hygiène) : dilution selon recommandations du fabriquant
- Crème à récurer

3 – 3 MODE OPERATOIRE

Friction avec SHA ou lavage simple des mains
Port de gants + tablier de protection

3 – 3 – 1 Fréquence :
- Deux fois par semaine site Guiraud
- 1 fois / semaine site PINEL - USLD et plus si souillures visibles

3 – 3 –2 Technique
Surfaces hautes :

- poignées de portes, interrupteurs, distributeurs savon… : essuyage humide avec chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant.

Lave-mains :

- Laver à la crème à récurer
- Rincer.
- Passer une chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant.
- Ne pas sécher
 1 fois/semaine détartrage de la robinetterie au vinaigre blanc

Sols :

- Faire un balayage humide si besoin.
- Lavage du sol avec bandeau imprégné de détergent (semaine paire) ou de détergent /désinfectant (semaine impaire)
- Si souillures importantes brossage du sol

Si présence de souillures par liquides biologiques : réaliser systématiquement l'entretien avec le détergent/désinfectant

Conteneurs (GRV) :

Leur entretien est réalisé par la société prestataire en charge de l'enlèvement

Pour rappel :

Les conteneurs de déchets d'activité de soins à risques infectieux doivent être maintenus fermés et ne pas dépasser la limite de remplissage

3 – 3 – 2 Une fois par mois (et plus si souillures)

Nettoyage des portes et murs:

- Portes et murs: essuyage humide avec chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant.

3 – 4 ENTRETIEN DU MATERIEL APRES CHAQUE UTILISATION

- Nettoyer le matériel utilisé (balai trapèze…).
- Envoyer les filets contenant les bandeaux de lavage et les chiffonnettes à la blanchisserie.

3 –5 TRACABILITE

Noter la réalisation de l'entretien sur la fiche de traçabilité.

HISTORIQUE DES MISES A JOUR

Edition	Date d'édition /application	Objet de la mise à jour
1		- création
2	20/12/2013	- Suppression du « Protocole Entretien du local d'entreposage centralisé des déchets d'activité de soins à risques infectieux » : PR/HYG/002/1. - Remplacé par : « Entretien du local provisoire DASRI (bungalow)
3	Janvier 2017	- Suppression du local provisoire DASRI - Intégration de l'USLD
4	Mars 2017	- Mise à jour

5 - DESTINATAIRES

N° Exemplaire	« Services » destinataires	Fonction destinataire
1	Equipe Opérationnelle d'Hygiène	Médecin hygiéniste
2	USLD	Cadre de santé
3	Médecine du travail	Médecin du travail
4	Centre de Formation des Aides Soignants	Responsable Pédagogique